



**ENQUÊTE INDÉPENDANTE CONCERNANT LE PAVILLON MARQUETTE
LE CSSS JEANNE-MANCE ACCUEILLE FAVORABLEMENT L'INITIATIVE DE LA MINISTRE VIEN**

Le jeudi 3 février 2011 - Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance accueille favorablement l'annonce de la ministre déléguée aux Services sociaux, M^{me} Dominique Vien, qui a ordonné la mise sur pied d'une enquête au sujet des conditions de vie des personnes qui étaient hébergées à la ressource intermédiaire privée Pavillon Marquette.

Le CSSS Jeanne-Mance fournira son entière collaboration au ministère de la Santé et des Services sociaux et souhaite que cette enquête, ainsi que la révision du processus d'attribution des places en ressources intermédiaires qui sera entrepris dans les prochains jours puissent contribuer à éviter que de pareilles situations ne se reproduisent.

Rappelons que le CSSS Jeanne-Mance, après avoir pris tous les moyens mis à sa disposition pour inciter le propriétaire du Pavillon Marquette à se conformer aux normes de qualité du ministère, a pris la décision de mettre fin à son entente avec la ressource intermédiaire, de déménager les 14 personnes hébergées vers une autre ressource et de recommander à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal la fermeture du Pavillon Marquette.

Le CSSS Jeanne-Mance réitère en terminant son soutien aux personnes qui étaient hébergées et à leurs proches et souhaite que leur nouvel environnement réponde en tout point à leurs besoins.

- 30 -

Source : Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Information : Martine Dubois, coordonnatrice du Service des communications
514 525-1900, poste 6385